



QUELQUES DEFINITIONS

QUELQUES DEFINITIONS

- **Le Capital** : C'est l'argent nécessaire pour créer une entreprise ou une société
- **Chiffre d'affaires** : Le Chiffre d'Affaires (ou CA) est le total des ventes de biens, de services d'une entreprise sur un exercice comptable
- **Résultat de l'entreprise** : Le résultat net comptable ou résultat net, correspond à la somme d'argent qu'une entreprise a réellement gagné.
- **Le résultat d'exploitation** : il découle de l'activité « normale » de l'entreprise, son cœur de métier.
- **Le résultat financier** : il témoigne de la situation financière relative au choix de financement et de placement

QUELQUES DEFINITIONS

- **Le résultat exceptionnel** : il concerne des opérations de gestion ou des opérations en capital.
- **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation
- **Le seuil de rentabilité** : c'est le montant du chiffre d'affaires HT à réaliser au cours d'une période pour atteindre un équilibre.
- **Le numéro SIREN** : (Système Informatique du Répertoire des Entreprises) est un code Insee unique qui sert à identifier une entreprise française.
- **Le numéro SIRET** : (Système Informatique du Répertoire des Établissements) est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 chiffres.

QUELQUES DEFINITIONS

Le code (ou l'APE) : c'est est un renseignement fondamental pour la statistique d'entreprise car il est à la base des classements des entreprises par secteur d'activité.

- **Les produits d'exploitation** : rassemblent toutes les ventes de l'entreprise (les trajets réalisés en VTC)
- **Les produits financiers** : Exemple : argent reçu sur les placements financiers de l'entreprise)
- **Les produits exceptionnels** : Exemple : vente d'un véhicule VTC, en effet notre métier c'est de transporter des passagers, pas de vendre des voitures.
- **Les charges d'exploitation** : rassemblent toutes les dépenses liées à l'exploitation du véhicule (carburant, assurances, entretien etc...).
- **Les charges financières** : rassemblent pénalités reçues, intérêts d'emprunt etc....
- **Les charges exceptionnelles** : achat d'un véhicule VTC, indemnités de licenciement etc...